

10 avril 2013

**Politique Facebook – Action humanitaire et communautaire**

L’AHC s’est doté d’une politique Facebook lors de l’année 2012-2013 afin d’avoir un déploiement réfléchi et efficace sur ce média devenu incontournable. Une mise à jour et une validation de cette politique sont maintenant souhaitées afin de s’assurer de la conformité de la politique.

**Mandat**

L’AHC désire utiliser Facebook dans le but d’animer et entretenir sa propre communauté. Cette communauté comprend essentiellement les bénévoles, les participants aux activités et les employés étudiants et professionnels. C’est dans une perspective d’offrir une plateforme d’échange dynamique et animé qu’un chargé de projet de l’AHC, supervisé par un professionnel, est responsable de la page et encourage l’ensemble de la communauté à participer aux échanges et à l’utilisation de cette plate-forme.

Le but n’est pas de faire du recrutement, mais bien de tisser des liens et de promouvoir des idées, des activités et des comportements auprès des adhérents à la page. Néanmoins, une visibilité est néanmoins souhaitée puisque certains articles sont ensuite partagés par d’autres intervenants sur le campus.

**Fonctionnement**

L’ensemble des employés est encouragé à alimenter la page en diffusant des liens divers, de la promotion ou des photos prises lors d’événements récents. Il est donc demandé à tous les employés de se doter d’une page Facebook AHC afin de préserver une certaine distanciation entre leur profil personnel et leur rôle d’ambassadeur de l’Université de Montréal, lorsque chargé de projet pour l’AHC.

Pour ce faire, il faut se rendre sur le site de Facebook, faire une nouvelle inscription et :

* Utiliser un courriel différent de votre page personnel (courriel institutionnel)
* Votre prénom doit commencer par Ahc-Xxxxxx. Il est important de mettre uniquement la première lettre en majuscule et un tiret pour y insérer votre prénom et ensuite mettre votre nom dans le champ Nom. Par exemple :
	+ PRÉNOM : Ahc-Fabrice NOM : Cangé
	+ PRÉNOM : Ahc-Martin NOM : Rioux
* Si vous avez un prénom composé (Jean-Alphonse, Marie-Gertrude…), il est important de mettre dans le champ Prénom, Ahc-XXX et ensuite, dans le champ Nom, mettre la 2e partie de votre prénom composé ainsi que votre nom de famille.
* PRÉNOM : Ahc-Jean NOM : Philippe Fortin
* PRÉNOM : Ahc-Jean NOM : François Dufresne
* Une fois le compte créé, allez sur la page AHC et devenez membre.
* Mettez une photo de profil et de couverture afin de dynamiser votre profil AHC.

Il est important de comprendre que la page Facebook AHC ne sert pas à communiquer directement avec ses participants. Dans le sens où, on peut annoncer la tenue d’une réunion pour un projet X à une date Y, si celle-ci s’adresse à l’ensemble de la communauté et que tout le monde est bienvenu à y participer. Pour communiquer des détails plus spécifiques à ses participants, il faut utiliser le **courriel**.

**Recrutement**

Afin d’augmenter le nombre d’adhérents de la page FB de l’AHC et de s’assurer que celle-ci deviennent le point central de notre communication FB, nous avons mis :

* Un lien vers notre page FB dans l’accusé réception de l’inscription de tous les nouveaux membres, bénévoles et participants de l’AHC
* Un logo dans la signature de tous les courriels des employés (un exemple de signature est sur partage étudiant, dans le dossier accueil)
* Une place visible sur la page WEB de l’AHC
* Un logo sur la plupart de nos affiches

**Quoi éviter**

En tant qu’employé de l’AHC, vous êtes des ambassadeurs des Services aux Étudiants et de l’Université de Montréal. Ainsi, vos interventions sur la page de l’AHC doivent se faire dans le respect de votre employeur. Nous encourageons votre participation sur la page et souhaitons que tous les employés participent à la dynamisation de la page. Néanmoins, il faut mettre de côté ses opinions politiques, religieuses ou tout autre sujet susceptible de provoquer un débat qui sort du cadre des activités de l’AHC.

**Suggestion de contenu**

* Activités de votre projet
* Occasion de bénévolat ou d’emploi
* Réalisation d’un participant ou résumé de votre activité
* Photo et vidéo lors de votre activité
* Article intéressant pour la communauté AHC

**À la fin de votre mandat à l’AHC**

Un jour viendra, vous devrez quitter l’AHC pour aller vers d’autres lieux. À ce moment, nous vous demanderons de fermer votre compte Facebook AHC puisque vous ne serez plus à l’emploi de l’AHC.

Comment faire?

Allez sur votre compte et cliquez sur ce lien : <https://www.facebook.com/help/delete_account>

Ce qui arrivera

Votre compte va demeurer en dormance durant 15 jours, au cas où vous changeriez d’idée! Il est très important de ne pas vous brancher durant cette période, car le compteur retombe à zéro.

Merci de prévenir votre superviseur lorsque vous aurez supprimé votre compte.

**Ce qu’il ne faut pas oublier**

Si jamais cela n’est pas déjà fait, on vous invite chaleureusement à venir aimer la page AHC avec votre page personnelle afin de vous tenir au courant des activités de l’AHC et de garder un certain lien avec nous!